

GUIDE PRATIQUE





MISE EN CONTEXTE

Le Défi Zéro déchet – Commerces a été mis en place par l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, en collaboration avec l'organisme Jour de la Terre Canada.

Objectif du projet

Le Défi Zéro déchet – Commerces a pour but de vous sensibiliser et de vous accompagner dans une démarche de réduction à la source et d'optimisation de vos pratiques en gestion des matières résiduelles par la mise en place de pratiques écoresponsables visant le zéro déchet.

Soutien offert aux commerces volontaires

Les commerces œuvrant dans les secteurs de l'alimentation et de la restauration reçoivent :

- Un diagnostic de la situation actuelle dans leur établissement;
- Une aide à l'identification d'objectifs écoresponsables, dans une perspective d'amélioration continue;
- Un accompagnement dans le choix d'actions à mettre en place, adaptées au contexte et à la réalité de chacun.



Jour de la Terre Canada est un organisme de bienfaisance, basé à Montréal, qui accompagne les personnes et les organisations souhaitant diminuer leur impact sur l'environnement en posant des actions concrètes. Au quotidien, son équipe encourage entreprises, écoles, institutions et citoyens à célébrer la Terre par l'action.

Pour plus d'information :
jourdelaterre.org



Ce guide vous présente un éventail d'actions pouvant être appropriées à votre situation. Certaines nécessitant plus d'efforts et de ressources que d'autres, faites des choix éclairés en fonction de votre réalité. Il est tout à fait possible d'implanter vos actions, une à la fois.

POURQUOI PARTICIPER?

Votre participation au Défi Zéro déchet – Commerces vous fera bénéficier des avantages suivants :

- Une amélioration de vos pratiques par l'implantation d'actions écoresponsables;
- Une visibilité de vos initiatives auprès de votre clientèle;
- Des économies financières grâce à une meilleure gestion de vos déchets et à une diminution des achats d'articles à usage unique;
- Un engagement concret vous permettant de répondre à l'engouement croissant de la population envers une consommation responsable.



Quel est l'impact de la pandémie sur les pratiques zéro déchet?

La récente situation sanitaire a fortement modifié notre rapport à la consommation. Certaines tendances, comme les repas à emporter ou les livraisons, ont d'ailleurs gagné en popularité puisqu'elles ont permis à de nombreux commerces de maintenir leurs activités. Cette tendance, jumelée aux inquiétudes sanitaires, s'accompagne toutefois d'une augmentation de l'utilisation d'articles jetables et d'emballages, ce qui vient justifier d'autant plus l'importance des pratiques écoresponsables.

Ni le MAPAQ ni aucune autre autorité sanitaire n'ont fait de déclaration exigeant d'arrêter l'usage du réutilisable ou des produits en vrac. Ces pratiques sont donc adaptées au contexte actuel et ne présentent pas de dangers pour la santé puisque les commerces sont déjà soumis à des normes sanitaires très strictes de la part du MAPAQ.

LE ZÉRO DÉCHET, C'EST QUOI?

Refuser, réduire, réutiliser, recycler, composter : cinq principes qui définissent les grandes lignes du zéro déchet. Bien que ce mouvement ne vise pas l'élimination complète des déchets, il permet, à travers l'adoption de certaines habitudes de vie, d'en réduire la production à la source.¹

Pour le Défi Zéro déchet – Commerces, trois grandes catégories d'actions écoresponsables peuvent être déployées :

1. La **Réduction** vise l'élimination et la diminution d'articles à usage unique ou d'emballages destinés à l'enfouissement, tels que les couverts, pailles ou tasses. Ces articles peuvent être remplacés par des alternatives à usages multiples.

2. La **Réutilisation** a pour but de promouvoir les objets réutilisables ou de seconde main, tels que les contenants, bouteilles et tasses, ainsi qu'à lutter contre le gaspillage alimentaire.
3. Le **Recyclage** et la **Valorisation** mettent plutôt l'accent sur l'implantation de nouvelles collectes, comme les matières recyclables et compostables, et privilégient l'utilisation de contenants recyclables et compostables.

1. Tiré du site du Défi Zéro déchet « <https://defizerodechet.ca/demarche-zero-dechet/> »

EMBARQUEZ DANS LE MOUVEMENT

Pour faciliter votre démarche zéro déchet, nous vous suggérons ici plusieurs actions écoresponsables que vous pouvez mettre en place dans votre commerce afin de réduire votre impact écologique.

UN GESTE À LA FOIS, FAITES LA DIFFÉRENCE !

Réduction : 10 actions



Lutter contre le gaspillage alimentaire

- Vendre à rabais les aliments abîmés ou approchant de la date de péremption.
- Cuisiner ses aliments invendus sous la forme d'un nouveau produit (soupe, jus, smoothie, gâteau, etc.).
- Faire des dons alimentaires.



Offrir des produits durables

- Offrir des produits biologiques.
- Choisir des produits locaux.
- Privilégier les produits équitables et socialement responsables (labels écologique, social et équitable).



Limiter sa consommation de papier

- Demander à la clientèle si elle veut son reçu et ne plus le donner systématiquement.
- Réviser la mise en page de sa facture pour en réduire la longueur (réduire la taille ou retirer le logo, diminuer les espaces, supprimer les informations superflues, etc.).
- Implanter un système de reçus de caisse transmis par courriel.
- Cesser l'envoi de circulaires papier.
- Diminuer son utilisation à l'interne, favoriser les impressions de papier recto-verso et la réutilisation du papier imprimé en brouillon.
- Remplacer les serviettes en papier par des options réutilisables (ex. : serviettes en tissu).



Bannir les bouteilles d'eau à usage unique (format de moins de 1 L)

- Installer une fontaine à eau en libre-service.
- Proposer des gourdes ou bouteilles réutilisables à la vente.
- Proposer seulement des bouteilles (format de plus d'un litre).



Éviter le suremballage

- Trouver des options réutilisables aux emballages ou sacs en plastique pour les aliments vendus au poids. (fèves, herbes, etc.).
- Éviter l'emballage des lots de produits et d'aliments.
- Favoriser le vrac pour les produits avec des protections naturelles (fruits et légumes).



Réduire les déchets d'exploitation

- Remplacer certains articles à usage unique utilisés dans les activités du commerce par des options réutilisables (ex. : tapis de cuisson en silicone).



Arrêter la distribution de plusieurs articles à usage unique

- Arrêter la distribution d'articles tels que les bâtonnets de café, les ustensiles, les pailles, les sachets de sucre, et autres items à usage unique.
- Proposer les produits en libre-service (sucre, lait, crème, etc.) en gros format (et non en format individuel) et/ou dans des contenants réutilisables.
- Proposer la vente d'ustensiles réutilisables (portatifs, pliables, etc.).
- Ne pas offrir par exemple des ustensiles ou serviettes de table en libre-service, mais opter pour des versions compostables et en fournir seulement sur demande.



Offrir des produits en vrac

- Organiser les étalages pour offrir les aliments et produits en vrac.
- Opter pour le service des aliments préparés et cuisinés.



Diminuer son empreinte énergétique

- Réduire sa consommation énergétique.
 - Installer des ampoules LED.
 - Régler les appareils de chauffage et de climatisation à des températures raisonnables.
 - Optimiser le positionnement et la programmation des éclairages (éteindre les enseignes extérieures ou la lumière intérieure lorsque le commerce est fermé ou qu'il fait jour).
- Encourager la mobilité durable pour le personnel.
 - Payer une partie ou l'entièreté d'un titre de transport.
 - Proposer un forfait corporatif pour BIXI.
- Favoriser les livraisons en mobilité durable pour les échanges avec les fournisseurs et la clientèle (vélo, véhicule électrique, autopartage, etc.).



Établir de meilleures pratiques d'approvisionnement responsable

- Inciter les fournisseurs à reprendre leurs emballages ou livrer dans des emballages réutilisables.
- Changer de fournisseurs pour privilégier des fournisseurs qui :
 - Réduisent leurs emballages.
 - Réutilisent leurs emballages.
 - Offrent de grands formats.



Réutilisation : 7 actions



Proposer des solutions réutilisables aux sacs d'emplettes

- Mettre en place une boîte de partage de sacs réutilisables.
- Instaurer une consigne sur les sacs d'emplettes.
- Réutiliser des cartons ou emballages de livraison pour emballer les biens de la clientèle.



Favoriser l'usage de matériaux réutilisés ou recyclés

- Acheter des emballages/contenants faits en matières recyclées.
- Favoriser l'utilisation de matériaux usagés dans les opérations.



Utiliser de la vaisselle réutilisable pour la consommation sur place

- Servir la nourriture ou les boissons consommées sur place dans de la vaisselle lavable.



Encourager l'utilisation de contenants réutilisables

- Accepter les contenants réutilisables et l'afficher clairement.
- Vendre des contenants réutilisables.
- Mettre en place une boîte de partage de contenants réutilisables.
- Proposer un rabais pour la clientèle apportant ses contenants ou ne demandant pas d'articles à usage unique (tasse, couverts, sacs, etc.).
- Facturer un supplément pour la clientèle désirant des articles à usage unique évitables (tasse, couverts, contenants, sacs, etc.), avec la possibilité de reverser la somme recueillie à des projets ou organismes.



Proposer des emballages / contenants consignés

- Développer une consigne sur un emballage afin de promouvoir sa réutilisation (ex. : boîte d'œufs, casseaux de fruits, pots de sauce tomate, etc.).
- Proposer des contenants consignés pour les commandes pour emporter (tasse, boîtes, pots Mason consignés).



Encourager le réemploi grâce au don d'items

- Proposer les emballages de livraison en bon état (ex. : cartons, seaux en plastique, etc.) à la clientèle.
- Encourager la clientèle à faire don de certains items qu'elle n'utilise plus pour qu'ils puissent servir à d'autres (ex. : pots en verre, contenants en bon état, vaisselle).



Développer ou participer à une synergie avec d'autres commerces

- Participer à une synergie pour donner une seconde vie à une matière résiduelle à haut potentiel pour qu'elle serve à un autre commerce ou organisation.
- S'approvisionner à partir d'une matière résiduelle d'un autre commerce.



Recyclage / Valorisation : 7 actions



Choisir des contenants recyclables ou compostables

- Favoriser les articles en pulpe de papier réellement compostables.
- Choisir des contenants de plastique numérotés 1, 2, 4, 5 et 7.
- Utiliser des contenants en aluminium (à privilégier après les articles en pulpe de papier et en plastique).



Implanter ou optimiser la collecte de résidus alimentaires

- Valider si la collecte de l'Arrondissement peut répondre à vos besoins.
- Opter pour un fournisseur privé (Matrec, RCI et Enviro Connexions).
- Optimiser le tri des matières pour limiter la contamination des bacs.
- Revoir l'organisation des bacs à l'interne pour favoriser un meilleur taux de récupération.



Implanter la collecte des résidus alimentaires

- Valider si la collecte de l'Arrondissement peut répondre à vos besoins (à partir de 2021 et graduellement par secteur).
- Opter pour un fournisseur privé comme Compost Montréal pour les petites quantités; Sanimax et AZN2 pour les grandes quantités.



Participer à une nouvelle collecte spécifique

- Participer à une nouvelle collecte pour une matière spécifique afin d'encourager une meilleure récupération (ex. : cartons, canettes, bouchons de liège, etc.).



Devenir un point de dépôt Appel à Recycler

- Accepter les piles et batteries rechargeables et à usage unique ainsi que les téléphones cellulaires. appelarecycler.ca/site-demande-informations/



Devenir un point de dépôt ÉlectroBac

- Accepter les chargeurs et câbles, les petits électroniques, les périphériques (clé USB, carte SD, etc.) et les cartouches d'encre. electrobac.com/fr/installer-un-electrobac



Devenir un point de dépôt divers (baguettes en bois, cartouches d'encre, petits électroniques, mégots de cigarette, etc.)

- Accepter tout ce qui n'est pas habituellement recyclable par les collectes municipales en proposant des boîtes de dépôt par catégories de matières :
 - Chopvalue chopvalue.com/pages/chopstick-plus
 - Mégot zéro megotzero.com
 - Mira mira.ca/fr/recuperation-cartouches-imprimantes/introduction

Vous avez des déchets ou des résidus alimentaires qui pourraient servir de matières premières à un autre commerçant? Dites-le-nous afin que nous puissions vous aider à trouver preneur!

VOUS VOULEZ QUE VOS EFFORTS SOIENT RECONNUS?

Obtenez l'attestation *Action Réduction* du Jour de la Terre Canada

La démarche d'attestation vous permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans l'identification, la mise en place et la mesure de l'impact des actions écoresponsables à privilégier pour réduire l'empreinte écologique de votre commerce.

Après avoir rempli certaines exigences, vous recevrez l'attestation *Action Réduction* du Jour de la Terre Canada qui mettra de l'avant et récompensera vos efforts.

Pour en savoir plus : defizerodechet@jourdelaterre.org

RÉFÉRENCES ET RESSOURCES

Visitez le site defizerodechet.ca pour :

- Connaître les organismes locaux engagés dans le mouvement Zéro Déchet
- Découvrir les blogues les plus intéressants auxquels vous abonner
- Consulter une liste des sites internet les plus pertinents



defizerodechet.ca